

Financement des TPE France Décembre 2016

Les TPE françaises se financent en moyenne à moins de 2 %

À fin 2016, l'encours de crédits aux TPE progresse (+4,0 % en glissement annuel), pour s'établir à 245,7 milliards d'euros. La tendance est portée par les crédits immobiliers (+5,1 % en glissement annuel), et les crédits à l'équipement (+3,5 % en glissement annuel). Les crédits de trésorerie, fortement fluctuants selon les trimestres d'autant que les évolutions portent sur de faibles encours, présentent au total une croissance nulle pour l'année 2016.

La production de nouveaux crédits rebondit pour se situer à 14,5 milliards d'euros, après 13,9 milliards en septembre 2016. Les crédits à l'équipement représentent à eux seuls près de la moitié de ces nouveaux prêts.

Le taux d'intérêt moyen des crédits de montant unitaire inférieur à 250 000 euros diminue à nouveau pour passer sous les 2,0 % (1,95 %). La baisse est également visible dans les autres grands pays de la zone euro. En niveau, le taux moyen français reste nettement inférieur à ceux pratiqués dans les autres grands pays de la zone euro.

Crédits aux TPE : répartition par type de crédits

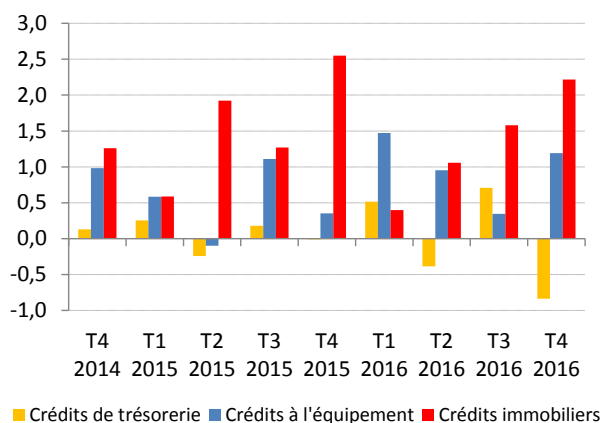
(Encours en milliards d'euros)

L'encours de crédits immobilier a été révisé suite à un reclassement effectué par un déclarant.

	Encours		Taux de croissance annuels	
	T4 2016	T3 2016	T3 2016	T4 2016
TPE	245,7	4,1%		4,0%
crédits de trésorerie, affacturage inclus	17,3	4,6%		0,0%
crédits à l'équipement	117,2	2,7%		3,5%
crédits immobiliers	111,1	5,8%		5,1%

Variation d'encours des crédits aux TPE

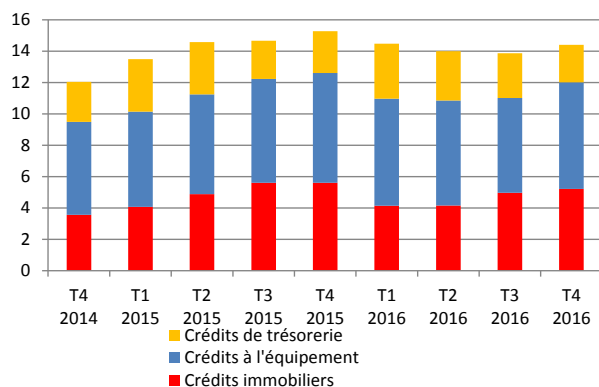
(milliards d'euros - cvs)



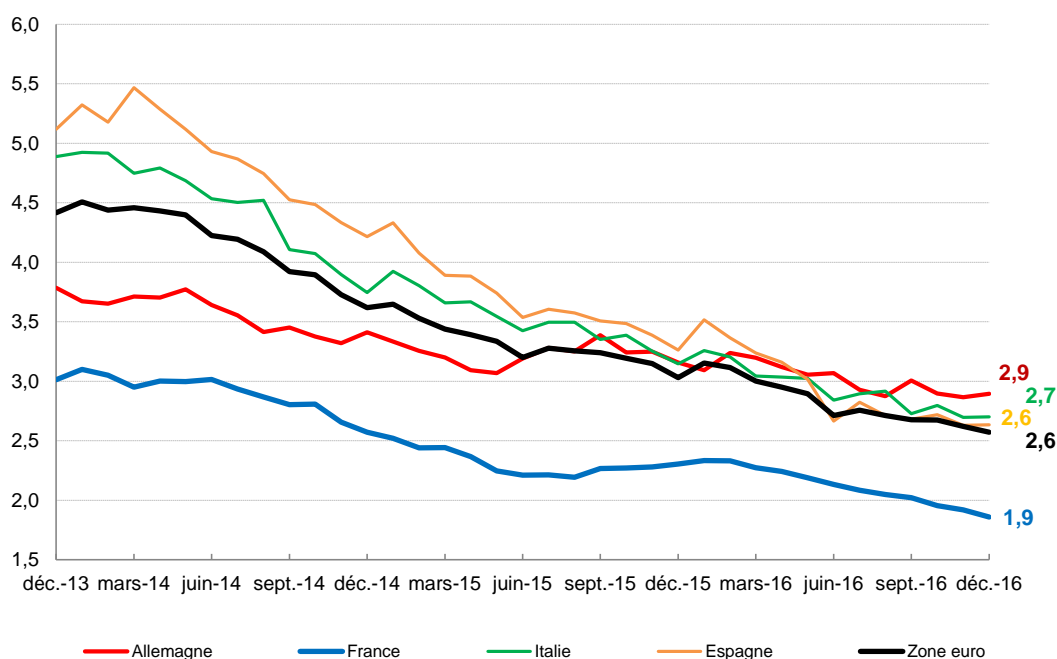
Note : la correction des variations saisonnières porte sur les crédits de trésorerie uniquement

Crédits nouveaux aux TPE

(Flux bruts trimestriels en milliards d'euros)



Zone euro : Taux des crédits nouveaux d'un montant unitaire inférieur à 250 000 euros (en %)



Source et Réalisation : Direction générale des statistiques

Complément :

Dans cette enquête, les très petites entreprises –TPE –, sont caractérisées par les trois critères de la loi LME, ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros.

Les demandes d'abonnement aux Stat info sont à adresser à 2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr